



Global

METHODIST CHURCH

Global Episcopacy Committee

Aperçu du processus électoral épiscopal de 2026

À : Évêques de l'EMG, membres du Conseil Connexionnel et Surintendants de conférence.

DE : Chris Ritter, Président du Comité épiscopal Global

DATE : 3 juin 2025

OBJET : Aperçu du processus d'élection épiscopale 2026

Salutations au nom fort de Jésus.

Pour la première fois, l'Église méthodiste globale élira une liste régulière et à temps plein d'évêques lors de sa Conférence générale 2026 à Johannesburg, Afrique du Sud (30 août-5 septembre). Lors de la supervision du processus des élections épiscopales, votre Comité épiscopal Global est guidé par notre *Livre des doctrines et de la discipline (LDD)*, en particulier ¶604. Ce processus est **totale**ment nouveau, et s'écarte des pratiques passées de manière significative. Cet aperçu général fournit des informations et des dates clés que vous voudrez peut-être partager avec d'autres responsables à mesure que nous élaborons des communiqués publics sur ces informations.

Le Comité épiscopal Global (CEG) a été créé et élu lors de la Première Conférence Générale 2024 pour promouvoir un épiscopat sain. Composé à parts égales de laïcs et de clergé du monde entier, le CEG est chargé de déterminer le nombre d'évêques à élire, avec une ligne directrice d'un évêque par 6 à 8 conférences annuelles (Par. 604.3). Le CEG annoncera le nombre de régions épiscopales d'ici début 2026.

Les nominations à l'épiscopat viendront des délégations de la Conférence générale dans nos conférences annuelles (régionales). De plus, nos évêques EMG actuels sont éligibles pour briguer une réélection. Le CEG interrogera les évêques pour déterminer ceux intéressés à poursuivre le service et ces derniers seront automatiquement considérés comme candidats. Mais il y a une limitation. Selon le *LDD*, jusqu'à trois des six évêques intérimaires élus lors de la CG2024 peuvent être élus pour poursuivre leur service. Ma compréhension de la raison d'être de cette décision était de laisser de la place à des conférences annuelles supplémentaires pour nous rejoindre avant de tenir des élections standard en 2026. Plus de détails sur cette facette de notre processus électoral peuvent être trouvés ci-dessous.

FORMATION ET REMPLISSAGE DES RÉGIONS ÉPISCOPALES

En tant que surintendants généraux de toute notre Église, chaque évêque sera élu pour servir une région épiscopale spécifique. (Ceci est nouveau. Pendant notre période de formation initiale, les évêques ont formé leurs propres régions épiscopales. Après la CG2024, le CEG a formé les régions épiscopales et assigné les évêques.) À partir de 2026, les représentants des conférences annuelles établiront à la fois les régions épiscopales et classeront les candidats à l'épiscopat.

Composées de plusieurs conférences annuelles chacune, les régions épiscopales peuvent être (comme maintenant) non contiguës et de composition internationale. La forme des régions épiscopales doit être réexaminée tous les six ans. Les régions épiscopales n'ont pas de structures spécifiques à la région à part un évêque et un comité régional sur l'épiscopat. Voici le déroulement des décisions qui guident le processus ascendant de formation des régions épiscopales et d'attribution d'un évêque à chacune :

1. **Les délégations de conférence présentent des nominations à l'épiscopat.** Les délégations de la Conférence générale élues dans chaque conférence annuelle peuvent nommer jusqu'à un ancien de leur propre conférence et jusqu'à un ancien hors de leur conférence. Ces nominations doivent être soumises au CEG d'ici le 15 mai 2026, mais nous préfererions les recevoir d'ici le 15 mars. Les personnes nommées seront invitées à soumettre un profil standard pouvant être traduit en plusieurs langues. (Nous utiliserons probablement JotForm pour cela.) Une liste complète des candidats, avec leurs informations biographiques, sera publiée d'ici le 1er juin 2026. Bien que non spécifiquement interdites, les nominations individuelles ne sont pas encouragées.
2. **Les délégations de conférence fournissent des entrées sur la forme des régions épiscopales.** Chaque délégation de conférence annuelle est invitée à soumettre une liste classée des dix conférences annuelles avec lesquelles elles pourraient partager efficacement un évêque. Ces listes classées doivent être envoyées au Comité épiscopal Global avant le 15 mars 2026, et peuvent être accompagnées d'une déclaration de raison d'être.
3. **Les délégations de conférence choisissent des représentants à leur comité régional sur l'épiscopat.** Chaque délégation de conférence annuelle doit élire une personne laïque et une personne du clergé pour siéger à leur comité régional sur l'épiscopat. Les personnes proposées pour l'épiscopat ne peuvent pas siéger dans un comité de région. Le 15 mai 2026, est la date limite pour l'envoi des noms des personnes élues. Mais nous préférons les avoir d'ici le 15 mars. La description complète des responsabilités des comités régionaux sur l'épiscopat sera soumise comme législation à la CG2026. (Le LDD mentionne actuellement cette structure mais ne décrit pas entièrement ses responsabilités.)

4. **Un corps plénier de tous les comités régionaux définira les régions épiscopales.** Tous ceux élus à un comité régional sur l'épiscopat seront invités à une réunion plénière tenue en ligne en juin 2026. Le CEG proposera une proposition pour les régions épiscopales à cette réunion pour approbation. Conformément au *LDD*, le président du Comité épiscopal Global préside cette réunion. Les évêques actifs et les membres du Comité épiscopal Global peuvent participer avec voix mais sans vote.
5. **Les comités régionaux sur l'épiscopat interviewent et classent les candidats.** Les comités régionaux individuels sur l'épiscopat se réuniront, éliront leurs officiants et s'organiseront pour interviewer tout candidat à l'épiscopat (y compris les évêques actifs) qu'ils désirent. Le CEG fournira une personne pour superviser l'élection des officiants à la première réunion de chaque comité régional sur l'épiscopat. Chaque comité de région de l'épiscopat doit soumettre une liste classée des cinq principaux candidats à l'épiscopat qu'il recommanderait pour leur région spécifique, tout en supervisant également l'ensemble de l'Église. Ces classements, probablement très influents dans le processus électoral ultime, sont dus d'ici le 20 juillet 2026. Les délégués de la Conférence générale les recevront d'ici le 31 juillet 2026. Si plus d'un comité régional sur l'épiscopat choisit le même candidat comme premier choix, le CEG émettra une déclaration d'orientation aux délégués. Les candidats à l'épiscopat apparaissant sur l'une des listes classées peuvent être invités à un entretien vidéo pour aider les délégués à les connaître.
6. **Les évêques sont élus par la Conférence générale pour chaque région épiscopale.** Les délégués de la Conférence générale éliront des évêques pour des régions épiscopales spécifiques. Les délégués ne peuvent pas voter pour le même candidat pour plus d'une région épiscopale sur le même bulletin de vote. (Nous pouvons utiliser des bulletins papier si nécessaire). Un soutien de soixante pour cent par le corps plénier de la Conférence générale est nécessaire pour l'élection. Les personnes élues comme évêques seront consacrées à la Conférence générale et commenceront à servir soixante jours après la clôture de la Conférence générale. Nous prévoyons d'honorer et de montrer notre gratitude aux évêques à Johannesburg qui concluent leur service épiscopal.

POURQUOI LE NOUVEAU PROCESSUS ?

Pourquoi le *LDD* prévoit-il un nouveau système sensiblement plus complexe que les pratiques précédentes ? Ce processus pour l'élection des évêques :

- offre à chaque conférence annuelle une contribution significative à la fois pour la région épiscopale qu'elle aidera à constituer et pour celui qui y servira comme évêque.
- offre un meilleur contrôle des candidats à l'épiscopat sous forme d'entretien d'embauche.
- empêche un seul groupe de votes de "faire le plein" lors des élections épiscopales.
- assure que les évêques élus fourniront le leadership nécessaire à travers notre Église globale diverse.

BULLETIN DE VOTE QUALIFICATIF POUR LES ÉVÊQUES INTÉRIMAIRES

Comme indiqué ci-dessus, le *LDD* limite à trois le nombre d'évêques intérimaires pouvant être élus pour un mandat complet de six ans lors de la CG2026. Les évêques intérimaires sont les six évêques élus pour un service intérimaire à la Conférence générale 2024 (évêques Auta, Kimba, Greenway, Gregory, Levingston et Moore). Au début de la Conférence générale à Johannesburg, un bulletin de vote qualitatif déterminera lesquels, le cas échéant, des évêques intérimaires seront inclus sur le bulletin principal. Les délégués peuvent voter pour autant d'évêques intérimaires qu'ils le souhaitent sur ce bulletin qualitatif. Pour être approuvé, un évêque intérimaire doit atteindre un seuil d'approbation des trois quarts. Si plus de trois évêques dépassent ce seuil, les trois ayant le plus de soutien avanceront.

RÉVISION DES DATES CLÉS

Voici un résumé des dates clés mentionnées ci-dessus :

- **15 mars 2026** : Les délégations sont priées de soumettre les noms de toute personne qu'elles souhaitent proposer à l'épiscopat. La date limite réelle est le 15 mai 2026.
- **15 mars 2026** : Les délégations sont priées de soumettre une liste classée de dix conférences qu'elles souhaiteraient rejoindre comme région épiscopale.
- **15 mars 2026** : Les délégués sont priés de soumettre les noms du laïc et du membre du clergé élus pour les représenter au sein d'un comité de région de l'épiscopat. La date limite réelle est le 15 mai.
- **Juin 2026** : L'assemblée plénière des comités de région de l'épiscopat se réunira pour déterminer les régions épiscopales. Après cette réunion, les comités régionaux

individuels sur l'épiscopat se réuniront, s'organiseront et intervieweront les candidats.

- **20 juillet 2026** : Chaque comité de région de l'épiscopat doit soumettre une liste classée de ses cinq principaux candidats à l'épiscopat.
- **31 juillet 2026** : Les listes classées de chaque région épiscopale seront transmises aux délégués de la Conférence générale. Les personnes apparaissant sur une liste classée peuvent être invitées à un entretien vidéo.
- **30 août** : La Conférence générale 2026 se réunit en Afrique du Sud.

REGARD VERS L'AVENIR

Votre Comité épiscopal Global travaille avec l'équipe de communication de l'EMG, la Commission de la Conférence générale et le personnel sécrétariat de la Conférence générale pour affiner notre processus et offrir à notre Église un processus électoral clair, fluide, transparent et guidé par l'Esprit. Je vous invite à vous joindre à nous dans la prière.

Les retours d'information et les soumissions destinés au Comité épiscopal Global peuvent être envoyés à : globalepiscopacycomm@globalmethodist.org

Grâce et paix à vous tous.